

Nombre de membres en exercice : 11

Séance du jeudi 03 février 2022

Le **jeudi 03 février deux mille vingt-deux**, à vingt heures trente, l'assemblée, convoquée le 27 janvier 2022, s'est réunie sous la présidence de Catherine PRUNET, Maire, à la salle de quartier.

**Présents** : Mme BEST C. ; Mme BOUYGUES G. ; M. BRUNET J. ; M. FOUQUET H. ; M. JOUANTOU F. ; Mme LAMOTHE M. ; Mme VALLET I.

**Absent excusé** : M. LESCOLE P.

**Procurations** : M. BIENAYME A. à Mme VALLET I. ; Mme PRACHT BRUNET L. à Mme PRUNET C.

**Secrétaire** : Mme LAMOTHE M

Présence de M. BRUNET Paul, correspondant de LA DEPECHE et Président de l'association Culture et Patrimoine

## **ORDRE DU JOUR**

### **I. Approbation du compte rendu du 02 décembre 2021**

Approuvé à l'unanimité des conseillers

### **II- Renouveau contrat service PECH DE GOURBIERE**

Le contrat proposé par le Pech est analysé par les conseillers (le contrat avait été envoyé par mail). Il est précisé que les tarifs n'ont pas augmenté par rapport à l'année dernière (343 € HT sur une base de 18 jours soit 6 174 € HT (7 408.80 € TTC).

Un récapitulatif des interventions et des couts 2021 est également mis à disposition des conseillers ainsi que l'historique de la tarification depuis 2010.

L'ensemble du conseil est favorable au renouvellement du contrat de service avec les mêmes interventions.

### **III- Délibération pour approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) Eau et assainissement SIAEP Thémines**

Ces deux rapports ont été envoyés aux conseillers le 31 janvier par mail pour en prendre connaissance mais ce rapport ne peut être modifié.

Mme Le Maire précise que sur le RPQS de l'assainissement, page 10, une erreur dans le tarif à remonter par le SIAP au Syded.

Le conseil municipal valide ces deux rapports.

#### **IV- Demandes subventions : antenne CROIX ROUGE et APE Aynac**

Lecture des demandes de subventions :

- Antenne Croix Rouge de Lacapelle Marival : Mme BOUYGUES préfèrerait une aide personnelle aux habitants de Thémines. Mme Le Maire préconise de passer par la commission aide sociale de la commune (Laura, Isabelle, Gwénaëlle). Toute demande restera anonyme. Mme LAMOTHE recommande de mettre en place un barème (grille d'attribution). Cela permettrait aux demandeurs de faire un point sur les aides sociales auxquelles ils peuvent prétendre.

Cette information se fera en discutant avec les habitants de Thémines. Mme VALLET précise qu'il n'y a pas qu'une aide financière à proposer mais aussi une demande d'accompagnement des personnes.

Non pour la Croix Rouge.

- APE Aynac : en 2021, la commune a participé aux frais de fonctionnement pour 1 enfant mais depuis 2 autres enfants (BOUZOU) vont à Aynac, donc actuellement 3 petits Théminoïses sont scolarisés à Aynac. Pour rappel, la contribution en 2021 était de 50 €/enfant pour une demande de subvention et 30 €/enfant si voyage scolaire. Le conseil renouvelle le montant de ces contributions pour 2022. Voir avec la mairie d'Aynac pour avoir confirmation du nombre d'enfants.

#### **V- Local municipal : besoins**

Affiner les besoins et les locaux actuellement utilisés (propriété de la commune)  
Présentation du tableau.

##### **1. BESOINS**

<b>UTILISATIONS</b>	<b>Pourquoi</b>	<b>Surface estimée</b>
Local employé communal	Stockage matériel <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Jardinage : étagère + outils divers</li><li>✓ Tondeuse, débroussailleuse</li><li>✓ Panneaux de signalisation</li><li>✓ Barrières de protection</li><li>✓ Anciennes tables salle des fêtes</li><li>✓ Décorations Noël</li></ul>	20m <sup>2</sup>
Lieu de stockage associations	<ul style="list-style-type: none"><li>• Renouveau théminoïses : serre, bar, armoire, frigo.....</li><li>• Culture et patrimoine : archives, panneaux, 3 armoires, tables (4), chaises(4), photos, ordi, tronçonneuse, débroussailleuse....</li></ul>	12 m <sup>2</sup>  20 m <sup>2</sup>

## 2. LOCAUX municipaux :

Locaux municipaux disponibles actuellement			
Local proche église	Lieu de stockage du matériel utile à l'employé municipal	Peu commode Inesthétique	12m2
Salle de quartier	Stockage d'une partie des cartons pour le comité des fêtes		placard
Salle sous le logement ancienne poste	Attribuée à Culture et patrimoine : tables, chaises, panneaux anciens ..... Archives Mairie et SIAP	A vider pour en faire une maison	20 m2
Cave sous mairie	Peu de stockage car humidité	A aménager pour les archives de la mairie ?	5 m2
Ancienne buvette proche des vestiaires	Mauvais état	Peu sécurisé Inondable A démonter ?	5 m2

Intervention de M. BRUNET Paul : 20 m2 serait suffisant pour l'association Culture et Patrimoine.

Mme le Maire rappelle aux conseillers que la municipalité s'était engagée dans son programme à soutenir les associations car elles œuvrent pour le village.

Après consultation des tableaux, à l'unanimité, les conseillers valident le besoin d'un local municipal ce qui implique la recherche de ce local.

### VI- Questions diverses

- Élections présidentielles (10 et 24 avril) et législatives (12 et 19 juin) : Mme Le maire demande à tous les conseillers d'être présents pour assurer les permanences. Préparer les plages horaires pour la prochaine réunion du conseil. Mme BEST contactera la commission contrôle élection pour choisir une date entre le 17 et le 20 mars.

- Orientations budgétaires :

<u>TRAVAUX</u>	<u>Montant</u>	<u>Avancement</u>
<b>FONCTIONNEMENT DEPENSES</b>		
Logement au-dessus de la mairie		Cf tableau en annexe
Eglise	3 000 €	Devis signé le 05/02/2021 pour refaire la porte. M. CAYRE
ARMAND Jérôme	1 500 €	Elagage lignes téléphoniques (devis signé 900 € TTC) Travaux supplémentaires
PIALOU		Mitigeur vestiaires foot à changer. Attente devis, relancé le 10 janvier 22
<b>INVESTISSEMENT DEPENSES</b>		

Adressage	4 à 5 000 €	Devis Poste reçu Rdv GEA le 4/2/22 pour le devis = <b>A discuter CM</b>
Aménagement jardin public	15 000 €	prévus au budget 2021
Logements T2 et T3	6 234 €	Remplacement des 2 chaudières MARS 2022
Hameau	Prévu 2 000 € au budget	Chemin accès à élargir et coupe de la haie Promesse de vente non signée, en attente <b>EP au hameau des vignes</b> = 3 145.20 € HT sur enveloppe Voirie Eclairage public du Grand Figeac (Devis signé le 03 décembre 2021)
Mise en sécurité RD 840		<b>A discuter CM mars 2022</b>
Local pour agent technique		<b>A discuter CM</b>
Mise en valeur des moulins et de la perte		<b>A discuter CM avril 2022</b>
<b>INVESTISSEMENT RECETTES</b>		
Restauration moulins	6 002€	Subventions attendues (Région, GF) RAR

M. BRUNET Jacques recontactera M. CAYRE pour connaître la date de son intervention pour la réfection de la porte de l'église (devis signé en juin 2021)

Rappeler M. POUJADE pour tailler la haie du hameau

➤ Logement mairie travaux 2021 :

Chape liquide	BATUT Carrelage	3 270€	<b>= 14 664€ TTC</b>
Electricité	M. PASDELOUP	1 648€	
Remise en état des cloisons fissurées	CADIERGUES	1 157€	
Revêtements sols 2 chambres + cuisine + salon	BATUT Carrelage	5 352€	
Rambarde garde-corps fenêtres		960€	
Radiateurs		556€	
Fournitures diverses		590€	
Fournitures diverses bricorama		261€	
Isolation combles	Bigmat Aynac	870€	

Fournisseurs : BIGMAT - Aynac, BRICOPRO - Lacapelle Marival, WELDOM - Capdenac

Une locataire entrera dans ce logement le 1<sup>er</sup> mars 2022. Montant du loyer 380 €.

➤ Informations pour le SDIS : la commune ne verse pas directement sa contribution au SDIS mais par l'intermédiaire du Grand Figeac. Cette contribution est calculée en fonction de la population DGF (304 en 2022 et 288 en 2021) et un montant par habitant (27.7439 € en 2022 et 27.1733 en 2021) soit un total pour 2022 de 8 434.15 € (7 825.91 € en 2021)

➤ Accueil d'une projection de cinéma en plein air Grand Figeac : lecture du courrier du Grand Figeac, la commune se positionne pour accueillir une projection.

➤ Inscription aux journées du Patrimoine et des Moulins les 25 et 26 juin 2022.

Culture et Patrimoine va y participer. M. BRUNET Paul présente le programme de la journée du samedi 25 juin, encore provisoire :

❑ **Une exposition de photos** le samedi 25 et le dimanche 26, dans l'église de Thémines, centrée sur les grottes de l'Ouyse, les grottes ornées, les petits patrimoines, en reprenant le thème de l'exposition déjà réalisée « Thémines dessus/dessous »

❑ **Une journée de randonnée le dimanche 26 juin**, associant «Randonnée, Savoir faire, Sites patrimoniaux restaurés et photos » à partir de la Halle de Thémines:

- Le matin 7.5 km à partir de 9h30, balade côté cause
- Déjeuner sur la place de Thémines, avec un déjeuner proposé par C&P ou un pique-nique tiré du sac de 12h30 à 14h.
- L'après-midi 4 km, les pertes de l'Ouyse avec les moulins, Belvert
- A partir de 16h30, Salle Laval, collecte des photos prises par les randonneurs avec leur smartphone des sites restaurés labellisés « ETRE et RENAÎTRE » tout au long des balades. Chaque acteur sélectionnera sa meilleure photo pour la présenter au mini concours organisé afin de récompenser les 3 meilleures prises.
- Fin de l'activité à 18h.

Réserver la salle de quartier le samedi et le dimanche 25 et 26 juin.

Mme Le Maire assistera à la réunion de Culture et Patrimoine le lundi 07 février et propose d'être partenaire de cette manifestation, définir sous quelle forme. Mme LAMOTHE dit que la commune a participé à la mise en valeur des moulins et propose que les conseillers soient animateurs de ce lieu, lors de la manifestation.

L'association Culture et Patrimoine accueillera le 16 juillet, à l'église de Thémines, le jeune Manoé GRANDVUINET passionné de violon qui propose des concerts gratuits. L'association se charge de l'hébergement de Manoé.

M. BRUNET fait part à l'assemblée d'une demande de M. LORBLANCHET directeur honoraire de recherche au CNRS (grotte de Roucadou) : faire une conférence fin juin, début juillet.

➤ Divers

Un jeune couple s'est installé dans le logement T3 depuis le 15 janvier 2022.

Les locaux de l'entreprise GOUYGOU ont été repris depuis janvier 2022. La nouvelle entreprise porte le nom de Prefa Occitanie et a embauché des Théminoïses, l'activité étant principalement la fabrication de blocs béton pour la décoration extérieure et de poutres polyposes.

Depuis le départ du service administratif en septembre 2020, le SIAEP de Thémines doit vider le local à archives (ancienne Poste) et les dossiers dans leur ancien bureau (mairie). Mme Le Maire souhaiterait conserver le mobilier acheté par le SIAEP en 2007 pour conserver une harmonie du mobilier. Mme Le Maire rappelle que depuis plus de 20 ans la commune de Thémines hébergeait gracieusement le bureau du SIAEP et prenait à sa charge l'électricité et l'eau.

Mme PRUNET C. et M. BRUNET J. ont rencontré M. TILLET, Responsable Technique et Voirie secteur de Lacapelle-Marival. Le délaissé à Lestrade et d'autres portions de voirie n'ont jamais été intégrés dans la voirie du Grand Figeac. Revoyure de la voirie prévue d'ici deux ans.

Un chemin communal à LAFANAYRE va être nettoyé, les propriétaires riverains ont été prévenus. Des aménagements seront faits lors d'une journée citoyenne d'ici la fin du mois. Contacter Marc GUICHOT pour lui préciser la date retenue pour qu'il puisse être présent.

M. VIATGE D, président de l'association de chasse, voudrait savoir le contenu de la réunion qui a eu lieu le vendredi 28 janvier (tous les membres du conseil ont été invités). Mme Le Maire répond qu'à la demande de M. LESCOLE P., une information générale sur la chasse a été réalisée par M. MALASSAGNE, de l'office français de la biodiversité.

Avant de lever la séance Mme VALLET I. fait part des remarques de Mme LAMOUREUX, fille de Mme TEYCHENE et regrette que M. LESCOLE soit absent : l'état des lieux pour la sortie du logement a été très poussif et la somme demandée à Mme Techeyne ne semble pas justifiée, au vu du temps de présence de Mme Techeyne dans le logement. La famille, cependant, ne reviendra pas sur la somme réclamée.

Demande de Mme BEST C. : trouver une solution pour les pots de fleurs jetés par-dessus le mur du cimetière : un panneau plastifié sera mis en place pour indiquer aux villageois la présence de poubelles à l'entrée du cimetière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heures cinquante six

*Le Secrétaire,*

*Le Maire,*

*Le Conseil Municipal,*